

TARIFS ASSAINISSEMENT

Pour la période du 01/01/2026 au 31/12/2026

ASSAINISSEMENT COLLECTIF	
Part fixe	
Abonnement diamètre de 15mm	9,00 €
Part proportionnelle	
de 0 à 6 000 m ³	2,25 € / m ³
de 6 001 à 12 000 m ³	1,93 € / m ³
de 12 001 à 18 000 m ³	1,54 € / m ³
A partir de 18 001 m ³	1,13 € / m ³

REDEVANCE DES USAGERS NON RACCORDES AU RESEAU D'EAU POTABLE
Nombre d'habitant du logement (taxe d'habitation N-1) x 30 m ³ x prix au m ³ de l'assainissement collectif

Participation au financement de l'assainissement collectif (PAC)	
Constructions nouvelles et existantes	
Propriété individuelles	828 €
Logements sociaux	exonération
Logements collectifs	
1er logement	828 €
2ème logement	660 €
3ème logement	498 €
4è et suivants	417 €
Construction de locaux d'activités	
Moins de 500 m ² de surface de plancher	828 €
> 501 m ² et <2 000 m ²	1 299 €
> 2 001 m ²	2 166 €

Réalisation d'un branchement vers le collecteur des eaux usées et des eaux pluviales sous domaine public	
Assainissement collectif - raccordement	
Réalisation d'un branchement vers le réseau public d'évacuation des eaux usées ou des eaux pluviales.	1 680,00 €
Fourniture et pose d'une canalisation PVC CR8 diamètre 160 pour une longueur 6 mètres avec boîte à passage directe et raccordement sur la conduite principale.	
Le tarif comprend : les croisements de réseau éventuel ; la réalisation de la tranchée ; lit de pose ; enrobage de la conduite ; remblaiement et réfection de voirie en enrobé 0/10 sur 6 cm.	
Plus-value pour approfondissement de tranchée au-delà de 1,30m de profondeur compris blindage et étré sillonnement, toutes fournitures main d'œuvre et sujétions.	25,00 €
Tarif par mètre de branchement au-delà de 6 mètres.	150,00 €
Plus-value si la conduite principale contient de l'amiante et nécessite des travaux de raccordement en sous-section 4 avec plan de retrait (décret n°2013-594 du 5 juillet 2013 en application de l'article R. 4412-129)	400,00 €
Fourniture et mise en œuvre de grave bitume 0/20 ou 0/14 pour couche de base (Cas des chaussées à trafic poids lourds)	60,00 €
Mise en conformité d'un branchement des eaux usées ou eaux pluviales existant comprenant la suppression d'un regard existant borgne et remplacement par une boîte à passage direct ou mise en place d'une boîte à passage direct si non présente sur le branchement.	700,00 €

Contrôle de conformité au raccordement aux réseaux d'évacuation des eaux usées	
Contrôle de conformité au raccordement aux réseaux d'évacuation des eaux usées	
Local commercial, artisanal ou industriel (public ou privé) < 100 m ²	50 €
Local commercial, artisanal ou industriel (public ou privé) > 100 m ² et 1000 m ²	80 €
Local commercial, artisanal ou industriel (public ou privé) > 1000 m ²	150 €
Habitation individuelle	50 €
Habitat collectif comprenant moins de 10 logements	150 €
Habitat collectif de plus de 10 logements	20 € TTC/ logement supplémentaire
Contre-visite	50% du tarif pour un 1 ^{er} contrôle